DM-2024/038

Publié le 6/03/2024



EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

Espaces Verts - Entretien Arboretum - ETA PAYSAGISTE

Le Maire de Royat,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 5211-1, L 52112, L 2122-22 et L 2122-23,

VU le Code de la commande publique, et notamment ses articles R2100-1 à R3381-4, applicable à compter du 01/04/2019 concernant la passation des marchés publics,

VU le décret n°2019-1344 du 12 décembre 2019 modifiant certaines dispositions du code de la commande publique relatives aux seuils et avances,

VU la Délibération du Conseil municipal D2023-074 en date du 13/12/2023 donnant délégation à M. le Maire d'un certain nombre de compétences,

VU la proposition de l'entreprise ETA PAYSAGISTE, en date du 10/02/2024,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de prévoir le débroussaillage et le fauchage de l'Arboretum de la Ville de Royat,

CONSIDERANT que cette dépense sera inscrite au budget primitif 2024 du budget principal de Royat,

DECIDE

<u>Article 1</u>: L'entreprise ETA PAYSAGISTE sise 1 impasse Charade à Royat, est retenue pour l'entretien de l'Arboretum de la Ville de Royat, pour un montant total de 1 300.00 € TTC.

<u>Article 2</u>: Les caractéristiques et le devis sur les bases précitées sont annexés à la présente décision.

Article 3 : Ampliation de la présente décision à :

- Monsieur le Trésorier Principal Clermont Métropole
- L'entreprise ETA PAYSAGISTE
- M. le Directeur Général des Services pour exécution.

Fait à Royat, le 27/02/2024

Le Maire, Marcel ALEDO

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractere executoire de cet acte,

- informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification, par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet www.telerecours.fr..

Nom, nº SIREN et adresse de l'entrepreneur

ABATTAGE ELAGAGE DEBROUSSAILLAGE FORESTIER DESOUCHAGE CLOTURE

Jean-Luc TIRADON

1 Impasse Charade - 63130 ROYAT 06 62 38 15 79 SIRET 440 504 157 00015

30,00003.

Adresse d'exécution de la vente ou de la prestation :

Nom et adresse du client

(facultatif pour un particulier lorsque le montant unitaire ne dépasse pas 76 euros)

Manie DE Lopa get CE Technique 63130 Royal

ENTRETIEN ARBORETUM,

63130 Rayer V AR Some root

Devis valable jusqu'au: EXACOMPTA 13148E Prix unitaire H.T. Désignation Quantité Total H.T. Travoux De Broussaillage et este hour De Browssuillage - Four Hage. (Bor) DE Rove Fosse, Talas) * Route pacces AR Bona Furt * entration De Brossaillage DE la Zone (pacweil) ralus - sous Bois ... SIGNAPURE 47 BON POUR ACCORD MONTANT TOTAL H.T. T.V.A. non applicable, art. 293 B du CGI

1 9 FEV. 2024

Pour les activités pour lesquelles une assurance professionnelle est obligatoire :

(Nom de l'assurance, coordonnées de l'assureur ou du garant et couvertule géographique du contrat ou de la garantie)

Pour une vente à un professionnel, il sera appliqué une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € en cas de retard de paiement (Code de Commerce - Art D441-5).

OM. ETA PAYSAGISTEO ABATTAGE ELAGAGE DEBROUSSAILLAGE FORESTIER DESOUCHAGE CLOTURE

Jean-Luc TIRADON

f Impasse Charade - 63130 ROYAT 06 62 38 15 79 SIRET 449 504 157 00015

· esvopios

Vous DE 8892 get telmique 63 (30 notal

ARSONS YOUR 63130 VOpe V

- Marsonx De Storsson / lage et aste toos. Sec Co De Bours willows . Fauc Hoose. (Boar) DE Roste Tossej . Tales * Roste Docces AR Bone Front estration De Brossaillage ... e108 2002 - 2W 57 MONTANT TOTAL H.I. J. 300 BON POUR ACCORD

1 9 FEV. 2024